

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2012



MAI 2015

Directeur Général, Directeur de publication
Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines P.I.	Djibril Oumar LY
Agent Comptable Particulier (ACP)	Alpha Amar NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale P.I.	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Baba NDIAYE, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Amadou FALL DIOUF
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Serge MANEL et Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL et Abdoulaye FAYE
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Momath Cisse
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Mody DIOP
13. TRANSPORT	Bocar KA
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE et Maxime Bruno NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR et Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
20. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick Cisse et Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

Le secteur financier est constitué du système bancaire et des établissements financiers, du système financier décentralisé et des **sociétés d'assurance**.

Le système bancaire et des établissements financiers est composé de la **Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)**, des banques secondaires ou commerciales et des établissements financiers.

La BCEAO est l'institut d'émission commun des huit pays des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). L'émission de monnaie, la gestion de la politique monétaire, la surveillance de l'activité bancaire et la gestion des réserves officielles des Etats membres figurent parmi ses principales missions.

Les banques de second rang, les établissements financiers et les systèmes financiers décentralisés **s'activent principalement dans l'intermédiation financière**. Ils contribuent à la **collecte de l'épargne**, l'octroi de crédits aux sociétés et particuliers, etc. Leurs interventions dans la sphère financière sont contrôlées par la BCEAO.

Les **sociétés d'assurances**, quant à elles, ont pour fonction principale de proposer des assurances sur la survie ou le décès (assurance vie), les accidents, la maladie, le feu ou d'autres formes d'assurances à des unités institutionnelles (assurance dommage ou non vie). Leur activité principale se résume à la mutualisation des risques en garantissant le paiement d'un montant en cas de réalisation d'un risque.

L'année 2012 est marquée par la prise de décisions importantes en matière de politique monétaire. A cet effet, les taux du guichet de prêt marginal et minimum de soumission aux appels d'offres ont été diminués de 0,25 point pour s'établir respectivement à 4% et 3% à partir de mars 2012.

Le nombre de banques commerciales et établissements financiers est resté stable (21 banques dont 2 établissements financiers). Toutefois, une forte extension du réseau bancaire est constatée en 2012. Elle s'est traduite par une progression des guichets permanents de 65,1% pour s'établir à 535 contre 324 en 2011.

Les faits marquants sur les systèmes financiers décentralisés (SFD) se résument au retrait d'agrément de certains SFD. Le 20 février 2012, le Ministre de l'Economie et des Finances a publié, dans le journal officiel, le retrait d'agréments de quelques mutuelles de crédit et d'épargne entraînant leur radiation des systèmes financiers décentralisés. Ainsi, le nombre de SFD est passé à 405 en 2012 contre 430 en 2011 connaissant une baisse de 5,8%.

Ce chapitre se propose d'analyser la situation du secteur financier en trois sections. La première s'intéresse à la situation monétaire du Sénégal en mettant en évidence l'évolution de la masse monétaire et de ses contreparties. La deuxième porte sur le système financier décentralisé en se focalisant sur la situation de l'encours de crédit et de l'épargne des sociétés de microfinances. La troisième expose la situation des sociétés d'assurances en distinguant celles de l'assurance vie et de l'assurance dommage.

XVII.1. SITUATION MONETAIRE DU SENEGAL

La situation monétaire, publiée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), présente, d'une part, la masse monétaire composée de la circulation fiduciaire et des dépôts. D'autre part, elle décrit les contreparties de la masse monétaire à travers la situation des Avoirs extérieurs nets (AEN), du crédit intérieur composé de la position nette du gouvernement (PNG) et du crédit à l'économie à fin décembre.

La suite de cette section analyse l'évolution des différentes composantes de la situation monétaire.

XVII.1.1. LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE

XVII.1.1.1. Un accroissement des avoirs extérieurs nets à fin décembre 2012

A fin décembre 2012, les avoirs extérieurs bruts des institutions monétaires sont ressortis à 1482,2 milliards FCFA contre 1454,0 milliards FCFA en 2011, soit une progression de 1,9% (Annexe I). Cette évolution est imputable à une hausse de 3,8% des avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale, consécutive à **l'accroissement de la « position créditrice au titre des disponibilités extérieures »**. Elle est, toutefois, amoindrie par une contraction de 2,1% des avoirs extérieurs bruts des autres banques.

De leur côté, les engagements extérieurs se sont accrus de 2,3% à fin décembre 2012 pour **s'établir** à 602,8 milliards FCFA. Cette augmentation est due à une hausse de 7,9% des engagements des autres banques (344,1 milliards en 2012 contre 318,9 milliards en 2011). Les engagements à court terme, principale composante des engagements extérieurs des banques, se sont revigorés de 9,9% (296,4 milliards en 2012 contre 269,8 milliards en 2011). La progression des engagements extérieurs est limitée par leur baisse au niveau de la Banque Centrale où ils ont reculé de 4,3% **(258,7 milliards FCFA en 2012 contre 270,3 milliards en 2011)** sous l'effet des diminutions respectives des « *Droits de Tirage Spéciaux (DTS) alloués* » (-1,7%) et du crédit du Fonds Monétaire International (FMI) (-4,2%).

Ainsi, les avoirs extérieurs nets, qui sont la différence entre les avoirs extérieurs bruts et les engagements extérieurs des institutions monétaires, se sont établis à 879,4 milliards FCFA à fin décembre 2012, soit une hausse de 1,7% par rapport à fin décembre 2011. Ils sont constitués à 88,2% par ceux de la BCEAO et à 11,8% par ceux des autres banques.

XVII.1.1.2. Une bonification du crédit intérieur à fin décembre 2012

Le crédit intérieur s'est bonifié de 119,6 milliards FCFA à fin décembre 2012, soit une évolution de 5,6% par rapport à la période correspondante de 2011, **pour s'établir** à 2241,9 milliards FCFA. Cette hausse est consécutive à **l'augmentation du crédit à l'économie** de 9,6%. Elle est amoindrie par **l'amélioration** de la position nette du gouvernement (PNG) de 40,3% à fin décembre 2012.

Les crédits **à l'économie** sont constitués de 51,2% des crédits à court terme et de 48,8% de crédit à moyen et long terme. Ils ont bénéficié de la hausse de ces

composantes, respectivement, de 9,9% et 9,3% à fin décembre 2012, par rapport à la même période de 2011, **pour s'établir à 2 140,8 milliards FCFA.**

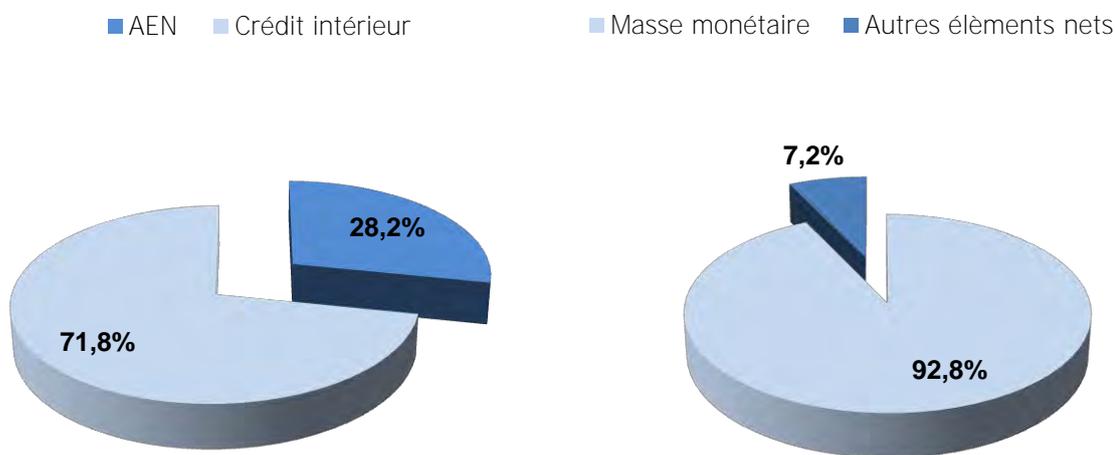
En revanche, la PNG **s'est établie** à 101, 1 milliards FCFA à fin décembre 2012 contre 169,3 milliards FCFA à fin décembre 2011. Cette amélioration **est la résultante d'une** diminution des concours de la Banque Centrale de **6,7% et d'une** augmentation des dépôts de l'Etat à la Banque Centrale de 91,3%.

XVII.1.2. UNE AUGMENTATION DE LA MASSE MONETAIRE

La masse monétaire est principalement constituée des dépôts auprès des banques (79,5%). La circulation fiduciaire et les dépôts en Comptes Chèques postaux (C.C.P) représentent, respectivement, 20,2% et 0,3% de la masse monétaire.

Sous l'effet d'une hausse des dépôts à vue en banques de 12,4%, la masse monétaire **s'est** accrue de 6,8% à **fin décembre 2012 pour s'établir à 2 896,9 milliards FCFA** contre 2 712,7 milliards FCFA à fin décembre 2011. Toutefois, cet accroissement a été amoindri par un recul de la circulation fiduciaire de 0,4% en 2012.

Graphique 17.1 : Masse monétaire et ses contreparties (en milliards FCFA)

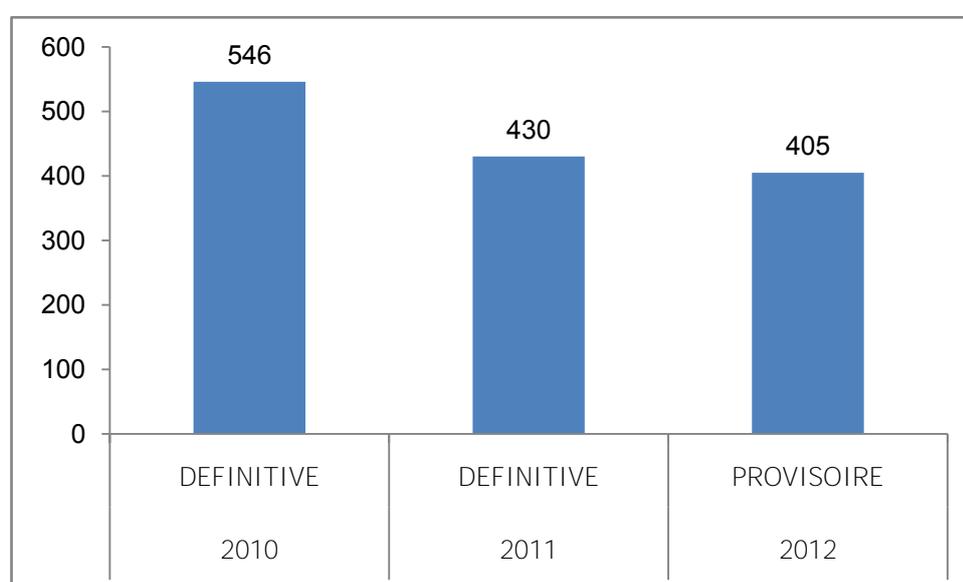


XVII.2. LE SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE (SFD)

XVII.2.1. UNE DIMINUTION DU NOMBRE DE SFD

Le nombre de SFD s'est établi à 405 en 2012 contre 430 en 2011, soit une baisse de 5,8%. Ce repli est imputable au retrait d'agrément de 23 mutuelles d'épargne et de crédit, en rapport avec la poursuite de la mise en œuvre du plan d'assainissement de la micro finance entamée depuis 2010 par la Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés (DRS-SFD).

Graphique 17.2 : Evolution du nombre de SFD entre 2010 et 2012



XVII.2.2. UN ACCROISSEMENT DES ENCOURS DE CREDIT ET D'EPARGNE

L'encours de crédit est composé de crédit à court, moyen et long terme et des crédits en souffrance. L'encours de crédit est ressorti en hausse de 5,9% pour s'établir à 227,5 milliards en 2012 contre 214,8 milliards un an auparavant.

L'encours d'épargne collectée par les SFD a progressé de 6,6% en 2012 pour se situer à 175,2 milliards FCFA contre 164,3 milliards en 2011.

Tableau 17.1 : Encours de crédit et d'épargne entre 2010 et 2012 des SFD (en milliards FCFA)

Indicateurs	2010	2011	2012 ⁵⁴	variation 2012/2011
	DEFINITIVE	DEFINITIVE	PROVISOIRE	
Encours de crédit	181,5	214,8	227,5	5,9%
<i>Court terme</i>	58,2	78		
<i>Moyen terme</i>	62,7	67,2		
<i>Long terme</i>	50,8	60,7		
<i>Crédits en souffrance</i>	9,8	8,9		
Encours d'épargne	140,0	164,3	175,2	6,6%
<i>Dépôts à vue</i>	89,7	63,7		
<i>Dépôts à terme</i>	28,6	32,8		
<i>Autres dépôts</i>	21,6	67,8		

Source : DRS/SFD

XVII.3. LE SECTEUR DES ASSURANCES

XVII.3.1. SITUATION GLOBALE

Le nombre de compagnies d'assurances est resté constant en 2012, comparativement à 2011 et se chiffre à 23. Le secteur est composé de seize (16) sociétés d'assurances dommages (IARD) et de sept (7) sociétés d'assurances vie.

Tableau 17.2 : Evolution du nombre de compagnie d'assurance

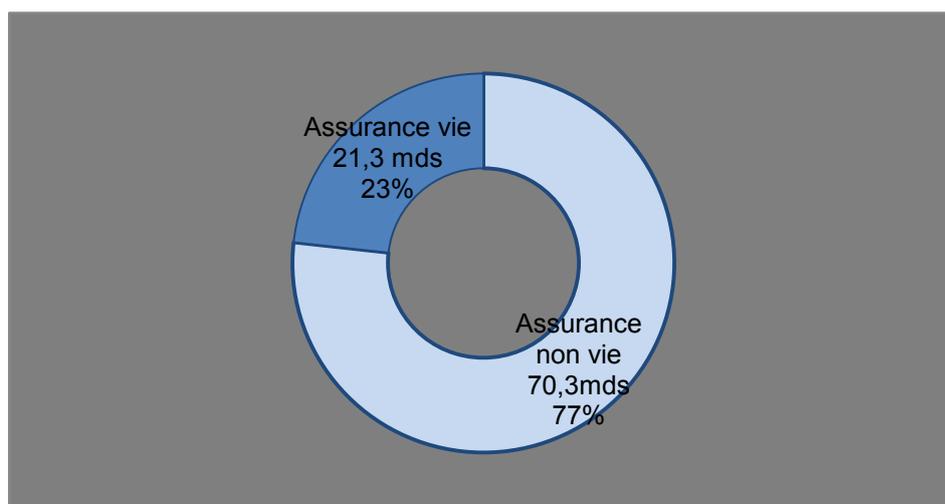
Société d'assurances	2011	2012
Assurance non vie	16	16
Assurance vie	7	7
Total	23	23

Source : Direction des assurances (DA)

Le secteur des assurances est caractérisé en 2012 par une diminution de 2,2% de son chiffre d'affaires (91,6 milliards FCFA contre 93,6 milliards en 2011). Ce repli est imputable à la baisse simultanée du chiffre d'affaires de l'assurance vie (-6,7%) et de l'assurance dommage (-0,7%). Le chiffre d'affaires de cette dernière représente 76,8% du chiffre d'affaires global.

⁵⁴ Le détail n'est pas disponible

Graphique 17.3 : Répartition du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance en 2012

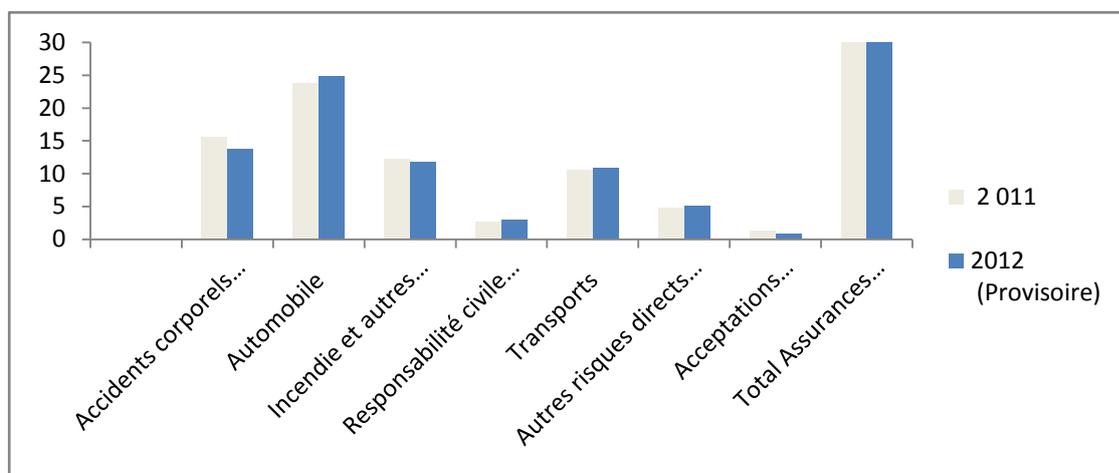


XVII.3.2. ASSURANCE NON VIE

Le chiffre d'affaires de l'assurance dommage⁵⁵ est principalement constitué de celui de l'assurance des automobiles (35,2%), de l'assurance des accidents corporels et maladie (19,7%), de l'assurance des incendies et autres dommages aux biens (16,8%) et de l'assurance des transports (15,5%).

Le chiffre d'affaires des sociétés d'assurances dommages a baissé de 0,7% pour s'établir à 70,3 milliards FCFA. Ce résultat est tributaire d'une contraction de 10,7% du chiffre d'affaires des accidents corporels et maladie ; de 36,5% de celui des acceptations dommages. Il est, toutefois, atténué par l'accroissement du chiffre d'affaires des assurances automobiles de 4,3%.

Graphique 17.4 : Répartition du chiffre d'affaires des assurances dommages (en milliards FCFA)



⁵⁵ Appelée aussi assurance incendie, accidents et risques divers (assurance IARD)

XVII.3.3. ASSURANCES VIE

Constituant 23,2% du chiffre d'affaires global du secteur, le sous secteur assurance vie est principalement composé de l'assurance collective (65,1%), de l'assurance individuelle (33,8%) et des acceptations vie (1,1%).

Par rapport à l'année 2011, le chiffre d'affaires du sous secteur a diminué de 6,7% pour s'établir à 21,3 milliards FCFA en 2012. Ce repli est consécutif à une baisse de 13,3% du chiffre d'affaires de l'assurance collective résultant principalement de la contraction de 36,3% de l'épargne. Il est atténué par une progression du chiffre d'affaires de l'assurance individuelle et des acceptations vie qui ont crû respectivement de 9,1% et de 6,0%.

La bonification de l'assurance individuelle est imputable à la hausse globale des contrats en cas de vie et de décès. Toutefois, elle a été atténuée par le fléchissement de 59,8% de l'épargne individuelle.

Conclusion

Il est ressorti de l'analyse de la situation monétaire que les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 1,7% pour ressortir à 879,4 milliards à fin décembre 2012. Le crédit intérieur a, quant à lui, connu une hausse de 5,6% pour se chiffrer à 2241,9 milliards FCFA à fin décembre 2012. En liaison avec ces contreparties, la masse monétaire a progressé de 6,8% pour s'établir à 2896,9 milliards FCFA sur la période sous revue.

Le secteur des SFD est marqué par un recul de leur nombre (405 en 2012 contre 430 en 2011). Les encours de crédits et d'épargne se sont accrus respectivement de 5,9% et 6,6%, en liaison avec l'augmentation des crédits à court terme et des autres dépôts.

L'analyse de la situation du secteur des assurances met en évidence une baisse de 2,2% du chiffre d'affaires imputable à la diminution de ceux de l'assurance dommage (-0,7%) et de l'assurance vie (-6,7%). Le repli du chiffre d'affaires de l'assurance dommage est lié à la contraction de 10,7% de celui des accidents corporels et maladie. L'assurance vie, quant à elle, est affectée par un recul de 13,3% du chiffre d'affaires des assurances collectives.

Au total, l'analyse de la situation des institutions financières en 2012 met en évidence une amélioration de la situation monétaire des banques et établissements financiers et des systèmes financiers décentralisés et une dégradation de celle des assurances.